



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-64562>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-64562**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Saint-Joseph

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Vérifications périodiques, maintenance des installations et/ou équipements électriques, de gaz, des moyens de secours et des systèmes de sécurité incendie - Année 2024

Description : L'objet de la présente consultation concerne les prestations de vérifications périodiques, maintenance des installations et/ou équipements électriques, de gaz, des moyens de secours et des systèmes de sécurité incendie pour la commune de Saint-Joseph au cours de l'année 2024.

Identifiant de la procédure : 3adf88e7-ffa4-4348-bf41-3ee6c40a7422

Identifiant interne : 23AO022

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71315300 Services de métré de bâtiments

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Vérification et maintenance des installations et équipements de moyens de secours

Description : La forme retenue est celle de l'accord-cadre exécuté au moyen de bons de commande en application des articles R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Il s'agit en l'espèce d'un accord-cadre mono-attributaire sans montant minimum mais avec un montant maximum de 45 000 euros HT.

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50610000 Services de réparation et d'entretien du matériel de sécurité

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : - Valeur technique (appréciée au regard du mémoire justificatif) /
Pondération : 30% - Délai / Pondération : 10% - Prix / Pondération : 60%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : • Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; • Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; • Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; • Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Vérification des installations électriques

Description : La forme retenue est celle de l'accord-cadre exécuté au moyen de bons de commande en application des articles R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Il s'agit en l'espèce d'un accord-cadre mono-attributaire sans montant minimum mais avec un montant maximum de 45 000 euros HT.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50711000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques de bâtiment

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : - Valeur technique (appréciée au regard du mémoire justificatif) /
Pondération : 30% - Délai / Pondération : 10% - Prix / Pondération : 60%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : • Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; • Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; • Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à

compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; • Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint-Joseph

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Vérification et maintenance des installations et équipements des systèmes de sécurité incendie (SSI)

Description : Lot n°5: Vérification et maintenance des installations et équipements des systèmes de sécurité incendie (S.S.I.) : équipements de contrôle et de signalisation (E.C.S.) / tableaux de signalisation (T.S.), détecteurs d'incendie (D.I.), indicateurs d'action, déclencheurs manuels (D.M.), diffuseurs sonores (D.S.) La forme retenue est celle de l'accord-cadre exécuté au moyen de bons de commande en application des articles R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6 et R. 2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Il s'agit en l'espèce d'un accord-cadre mono-attributaire sans montant minimum mais avec un montant maximum de 45 000 euros HT.

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : - Valeur technique (appréciée au regard du mémoire justificatif) /

Pondération : 30% - Délai / Pondération : 10% - Prix / Pondération : 60%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : • Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; • Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; • Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; • Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Vérification des installations de gaz

Description : La forme retenue est celle de l'accord-cadre exécuté au moyen de bons de commande en application des articles R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Il s'agit en l'espèce d'un accord-cadre mono-attributaire sans montant minimum mais avec un montant maximum de 45 000 euros HT.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50531200 Services d'entretien d'appareils à gaz

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : - Valeur technique (appréciée au regard du mémoire justificatif) /

Pondération : 30% - Délai / Pondération : 10% - Prix / Pondération : 60%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : • Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; • Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; • Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; • Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint-Joseph

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 45,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : QUALICONSULT EXPLOITATION SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : QUALICONSULT EXPLOITATION SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 2 Vérification des installations de gaz

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2023

Date de conclusion du marché : 02/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint-Joseph

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 45,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : QUALICONSULT EXPLOITATION SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : QUALICONSULT EXPLOITATION SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 1 Vérification des installations électriques

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2023

Date de conclusion du marché : 02/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint-Joseph

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : QUALICONSULT EXPLOITATION SAS

Numéro d'enregistrement : 44284892501089

Adresse postale : 85 rue Jules Verne

Ville : LE PORT

Code postal : 97420

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : reunion.facilities@qualiconsult.fr

Téléphone : +33 262490020

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : QUALICONSULT EXPLOITATION SAS

Numéro d'enregistrement : 44284892501089

Adresse postale : 85 rue Jules Verne

Ville : LE PORT

Code postal : 97420

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : reunion.facilities@qualiconsult.fr

Téléphone : +33 262490020

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 17974005500019

Adresse postale : 27 rue Félix Guyon - CS 61107

Ville : Saint-Denis Cedex (La Réunion)

Code postal : 97404

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr

Téléphone : +33 262924360

Télécopieur : +33 262924362

Adresse internet : <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Saint-Joseph

Numéro d'enregistrement : 21974012300019

Département : Service de la Commande Publique

Adresse postale : 240 rue Raphael Babet - BP 1

Ville : Saint-joseph

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Point de contact : SERVICE COMMANDE PUBLIQUE - POLE ADMINISTRATIF COMMUNAL

Adresse électronique : sc@saintjoseph.re

Téléphone : +33262358009

Télécopieur : +33262358088

Adresse internet : <http://www.saintjoseph.re>

Profil de l'acheteur : <https://saintjoseph.achatpublic.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : da14dd20-06f4-49d4-9527-34e2c4ce23b1 - 02

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/06/2024 à 12:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2024